

Communiqué de presse

Strasbourg, le 18 juin 2019

Départs en vacances : anticipez vos demandes de titres d'identité et de voyage sans plus tarder

À l'approche des congés d'été qui constituent une période de forte demande de titres d'identité et de voyage, la préfecture recommande aux usagers d'anticiper les demandes et renouvellement des cartes nationales d'identité et de passeports.

Ainsi hors pic saisonnier, le délai d'obtention de ces documents est de l'ordre d'un mois, délai comprenant la prise de rendez-vous dans n'importe quelle mairie équipée d'une station de recueil de données (le lieu de la demande ne dépend pas du domicile), les temps d'instruction, de confection et d'acheminement du titre sécurisé.

En **période de forte demande** comme celle observée actuellement, ce délai tend à s'allonger. Les usagers qui n'ont pas encore entamé leurs démarches sont invités à les entreprendre dès maintenant. Par gain de temps, il est par ailleurs conseillé d'**effectuer une pré-demande en ligne**: https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI

Les usagers peuvent se rendre dans les **points numériques** de la préfecture et des souspréfectures ainsi que dans les **maisons de services au public** pour être accompagnés dans l'utilisation des téléprocédures.

Contact presse

Aurélie CONTRECIVILE

Tél.: 06 73 85 16 45

Mail: aurelie.contrecivile@bas-

rhin.gouv.fr

Service de la communication interministérielle

Mail: pref-communication@bas-rhin.gouv.fr **Tél.:** 03 88 21 68 77